

Plan RGAA Pluriannuel Arpège 2026

Schéma pluriannuel

Afin d'améliorer durablement l'accessibilité de l'ensemble de ses produits, Arpège renforce sa stratégie autour de trois axes structurants : la formation, la prévention, la mesure de la conformité et la mise en conformité continue.

La formation

- **Formation continue des équipes**

La montée en compétence des équipes produit (UX/UI, développement, tests, gestion de produit) reste un pilier majeur.

Arpège maintient une politique de **formation régulière** aux meilleures pratiques d'accessibilité numérique, afin de garantir une conception systématiquement conforme aux référentiels.

Un contexte préventif renforcé

- **Généralisation du Design System accessible**

Arpège développe désormais ses nouveaux produits à partir d'un Design System unifié.

L'objectif est double :

- garantir que chaque composant visuel soit **accessible dès sa conception** en validant différents éléments clés tels que la navigation, les attributs aria, les contrastes, la restitution par lecteur d'écran etc.
- assurer une **cohérence ergonomique et fonctionnelle** sur l'ensemble de la gamme, pour les citoyens comme pour les agents.

La mesure de la conformité

- **Campagne d'audits sur les produits citoyens**

Une campagne d'audit sera menée sur tous les produits destinés aux administrés.

Elle permettra :

- d'obtenir une vision globale de l'état de conformité ;
- d'identifier les priorités d'amélioration ;
- d'orienter les plans d'action produit.

- **Mise en place d'outils et d'une culture d'autocontrôle**

Dans la chaîne de fabrication, des outils de mesure et de tests automatisés seront déployés pour faciliter l'autonomie des équipes dans la vérification continue de la conformité.

- **Extension progressive aux back-offices**

À plus long terme, la campagne d'audits sera étendue aux produits back-office afin d'adresser l'ensemble du périmètre applicatif d'Arpège.

La stratégie de mise en conformité

- **Un plan d'action pluriannuel évolutif**

Arpège consacre, dans le cadre de l'amélioration continue, une part de sa capacité de développement à l'amélioration de l'accessibilité dans **les produits existants**.

Les corrections issues des audits, les améliorations du Design System et les retours utilisateurs alimentent un plan d'action évolutif.

- **Un objectif de conformité**

Arpège se fixe l'objectif d'atteindre la conformité partielle sur l'ensemble de ses produits à destination des administrés. Cela passe par des audits de contrôles, des actions correctrices si nécessaires puis des audits de validation.

- **Priorisation orientée usages citoyens**

La stratégie de mise en conformité reste centrée sur les parcours prioritaires pour les administrés. La priorisation actuelle porte notamment sur :

1. Les portails de démarches individuelles
2. Les portails de démarches familles
3. Les applications funéraires à destination du grand public
4. Les applications de publication des résultats électoraux